

L'EPINE INFOS

N° 2 — 2ème semestre 2016

Edito du Maire

La fusion des communautés de CHALONS (CAC) et de MOURMELON (CCRM)

La loi NOTRe impose aux communautés de communes à faible population (- de 15 000 habitants) de se regrouper ou de fusionner avant le 1^{er} janvier 2017, loi scélérate qui oblige les communautés intercommunales à organiser sans préparation et au pas de charge leur nouvelle gouvernance.

Toute fusion doit se faire par arrêté du Préfet, avec l'aval d'une commission de maires marnais, la CDCI.

En janvier, le Préfet avait donc proposé la fusion des CC de SUIPPES et de MOURMELON (une logique absolue de territoire identitaire), avec l'aval de cette CDCI. A l'époque, **c'était donc acté et voté!** Toutefois, en mai dernier, au dernier moment donc, les maires de la CAC apprenaient la demande de fusion de la CCRM avec la CAC, et ce, avec **les consentements tacites** du président de la CAC, et du député-maire de CHALONS.

Pourtant, après l'échec de la fusion avec REIMS, nos édiles châlonnais, avaient décidé de ne plus étendre le périmètre de la CAC en 2017 avec des communes rurales leur apportant une valeur ajoutée limitée. Mais, retournement de situation (prémédité ?), à l'ultime réunion de la CDCI, ces mêmes édiles proposaient subitement la fusion CAC/CCRM.

La CDCI fortement influencée en amont, acceptait cette fusion, et le Préfet, bien content que tout s'arrange ainsi, a pris rapidement son arrêté. Tout ce beau monde a volontairement **ignoré l'avis d'opposition à cette fusion**, de 33 communes membres de la CAC sur 38, avis dûment envoyé avant réunion aux membres de la commission.

Ce **déni de démocratie** laissera des traces auprès des 33 communes de la CAC mises de côté. Malgré leur rancœur, les maires vont désormais s'attacher à obtenir une remise à plat du fonctionnement de la nouvelle CAC, afin d'empêcher d'autres actes dictatoriaux, et vont œuvrer dans l'application d'un pacte de neutralisation fiscale et budgétaire, pour faire en sorte que les impôts locaux n'augmentent pas à l'issue de cette fusion, c'est la moindre des choses.

Jean Pierre ADAM

Les travaux

Travaux réalisés en 2016

Mise en sécurité de la RD 3

Les travaux de la mise en sécurité de la RD 3 sont pratiquement terminés :

- trottoir central et 4 passages piétons mis aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).
- création d'un plateau de sécurité surélevé à l'intersection de la RD 3 avec la RD 65 et l'Allée du Château, ainsi que pose de 2 coussins berlinois côté Est.
- création d'une place de stationnement à mobilité réduite située devant le restaurant, avec déplacement des bornes et mise en place d'un panneau adéquat.

Il reste à poser 3 grandes zones 30 en signalisation horizontale (1 rue Emile Barbier et 2 rue de Chivette).

Le coût final des travaux dépasse de 3 000 € les prévisions, en raison de l'adaptation aux nouvelles normes.





Peinture des toilettes communales

Un petit coup de peinture a été appliqué à l'extérieur et à l'intérieur des toilettes situées près de la mairie, en attendant un réaménagement du massif contigu, au printemps prochain.

Travaux prévus en 2017

Mairie

Des travaux d'extension et de réhabilitation (mise au norme, isolation, chauffage) de la mairie sont à prévoir sous réserve de l'obtention des subventions.

La commune envisage :

- un changement de mode de chauffage avec l'installation d'une chaudière à condensation, une mise aux normes de la cuve et une reprise du réseau de chauffage.
- des travaux d'isolation pour permettre le classement Bâtiment Basse Consommation.
- la mise en conformité de l'intérieur de la Mairie aux normes Personne à Mobilité Réduite.
- la création, dans l'actuel logement, d'un bureau pour le secrétariat et d'un bureau pour les élus.

Orgue de la Basilique

La restauration de l'orgue de la Basilique est également en projet, avec en 2017 l'attente des subventions, les appels d'offres, le choix du maître d'œuvre.

Il est prévu que l'association « Les Amis de la Basilique » participe financièrement aux travaux.

Personnel communal

Fin d'activité pour Gérard LUGENBUHL

La mairie s'est trouvée dans l'obligation de mettre fin aux fonctions de son agent Gérard LUGENBUHL pour limite d'âge.

En 2011, ce dernier a accepté de reprendre une activité au sein de la commune, en s'occupant du contrôle du fonctionnement du réseau d'eau potable.

La distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune, ce qui l'oblige à surveiller constamment les installations et le réseau.

Pendant les 5 dernières années, M. LUGENBUHL s'est rendu régulièrement à la station de pompage et au château d'eau pour contrôler la qualité et la dureté de l'eau, vérifier le taux de chlore, détecter les fuites... Il a également effectué le relevé annuel des consommations d'eau des particuliers, et les relevés ponctuels lors du départ ou de l'arrivée des habitants.

Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

Cérémonie organisée à la mairie le 16/09/2016 pour le départ de M. LUGENBUBUHL



Sensibilisation aux gestes de 1er secours

Seulement 15 % des français connaissent les gestes de premier secours

Et vous, que feriez-vous face au malaise d'un proche, à un accident ?



La réponse a été donnée le 7 septembre dernier à un groupe d'Epinots et d'agents communaux par un formateur de QUALI-FORME, organisme agrée de Châlons-en-Champagne. Cette sensibilisation gratuite de 2 h était initiée par le

CCAS de la commune dans le cadre de l'action sociale. Au programme : protéger une situation d'accident, examiner une victime, donner l'alerte, gestes à effectuer dans l'attente des secours, avec une alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. La session s'est terminée par des exercices d'utilisation d'un défibrillateur.

Le CCAS proposera une nouvelle session un samedi matin en 2017. N'hésitez pas à vous inscrire le moment venu.

Pour rappel : la commune dispose d'un défibrillateur qui se trouve dans le sas d'entrée de la mairie.

La basilique ... et les pigeons

L'EPINE doit gérer les dégâts occasionnés par les centaines de pigeons qui trouvent refuge sur les hauteurs de la Basilique. Ces volatiles ont la possibilité de nicher dans les nombreux recoins que leur offre l'architecture du bâtiment et ils trouvent une nourriture abondante dans la plaine. Leurs fientes occasionnent d'importantes dégradations à la pierre.

La commune fait réaliser un nettoyage régulier pour préserver le bâtiment. Lors du mandat précédent, ce travail était effectué par la BCL du 40^e RA de MOURME-LON, jumelée avec L'EPINE. Compte tenu du contexte actuel, la Batterie n'est plus en mesure de nous rendre ce service. Certaines années, les pompiers de l'EPINE ont aussi participé à ce nettoyage.

En 2016, la mairie a fait appel à l'association d'insertion châlonnaise « ACCP », dont le but est d'aider les jeunes en difficulté à rentrer dans la vie active. En juin dernier une équipe d'une dizaine de jeunes, encadrée par leurs responsables, a pris possession de la Basilique pendant une journée complète.

Tours, chéneaux, escaliers, gargouilles... ont été nettoyés avec courage dans des conditions difficiles : environ 300 kgs de fientes évacués !!!

L'opération est à renouveler tous les ans car il n'y a pas de solution miracle pour éloigner cette colonie.

Merci au personnel militaire qui a participé ces dernières années à ce travail ingrat, ainsi qu'aux jeunes qui ont pris le relai.

Actualités de l'école

Nouvel équipement informatique



En 2009, L'EPINE faisait partie des 28 premières communes de la Marne à équiper ses classes primaires de tableaux numériques et terminaux pour les élèves.

Les ordinateurs devenus obsolètes ont été remplacés cette année par des tablettes de dernière génération.

Cet équipement interactif est très apprécié des élèves : à titre d'exemple, les enfants du cycle II ont pour projet de classe la création de BD et de livres numériques sur tablette.

Par ailleurs, la mise en réseau complète de l'école a permis de supprimer le wifi dans les classes et le bureau de la direction.

Ces travaux et équipements, d'un montant total de 11800 € ont été subventionnés à 50 %.

Cantine scolaire

L'Etat préconise le « manger local » dans les cantines. La commune de l'EPINE qui devait renouveler son marché a essayé d'appliquer cette recommandation. Depuis la rentrée scolaire, la prestation de restauration scolaire a été confiée à la société « API restauration » localisée à REIMS.

Cette société a été retenue en fonction de plusieurs critères : conditionnement adapté à un petit nombre de repas, qualité des produits, approvisionnement en circuit court. 20 % des ingrédients sont issus de l'agriculture locale ou régionale. Les produits frais et de saison sont privilégiés.



De nombreux plats sont préparés par le chef de cuisine, comme à la maison. A la cantine, lorsque les plats réchauffent, on peut entendre « ça sent bon »!

Les enfants découvrent le goût de nouveaux aliments : lorsqu'un plat inconnu leur est proposé, chacun d'entre eux goûte une cuillère de la préparation, et tous ceux qui apprécient sont ensuite servis.

C'est ainsi qu'ils ont par exemple découvert et adopté le velouté de potimarron.

Les enfants ont fêté Halloween!

Pour la deuxième année consécutive, l'association « Les Petits Epinots » a organisé le défilé d'Halloween pour les enfants du village.

Les parents et les enfants déguisés avaient rendez-vous le lundi 31 octobre dès 16h30 dans la cour de l'école afin d'y être maquillés, et profiter du goûter offert par l'association. Plus de 60 enfants ont participé à cet événement, sous un chaud soleil d'automne.

A 18h, quatre groupes ont été constitués pour le défilé dans les rues du village. Pendant deux heures, les enfants sont allés à la rencontre des habitants, en réclamant « des bonbons ou des sorts ».

Les paniers furent remplis rapidement et tous les enfants repartirent enchantés.



Le **Fournil de la Basilique** a proposé cette année un jeu concours sur le thème d'Halloween. Les enfants ont pu déposer leurs plus beaux dessins d'Halloween à la boulangerie et repartir avec un cadeau surprise.

Classés par tranches d'âges puis soumis aux votes des clients de la boulangerie, les trois plus beaux dessins ont été exposés à la boulangerie et les lauréats ont été récompensés.

Concours Maisons Fleuries 2016

L'Agence de développement touristique de la Marne a récompensé le travail de fleurissement d'un couple de l'Epine, M. et Mme Lionel JANIN. Leur maison a reçu le Grand Prix d'Honneur dans la catégorie « *Maison avec petit jardin* ».

La Marne a reçu quant à elle, le Trophée National « Département Fleuri ».

Bravo à eux et à tous nos concitoyens, qui tous les ans, fleurissent leurs maisons pour que notre village soit toujours accueillant et agréable!

Vous retrouverez l'ensemble du palmarès sur le site: www.fleurs-dechampagne.com.



Distinction

Samedi 8 octobre 2016, lors d'une cérémonie à la salle l'Epinette, Monsieur Bertrand SCHOENTGEN (agriculteur retraité de MELETTE) a reçu les insignes d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole.

Cette distinction récompense les services qu'il a rendus à l'agriculture, ainsi que son engagement personnel depuis plus de 30 ans dans

de nombreux mouvements et associations à vocation européenne.

Nos félicitations à Monsieur SCHOENTGEN.



Le Nid Douillet

La pension féline « Le nid douillet », fondée par Christelle SOYEZ le 7 avril 2014 et reprise par Dominique SOYEZ, suite au décès de sa sœur l'été dernier, est ouverte toute l'année, du lundi au samedi de 9h à 12h, et de 15h à 18h30, de 09h à 09h30 le dimanche et les jours fériés pour l'accueil de arrivants.



Dominique et le chat Matt, opéré de la hanche, grâce aux dons, le 9 avril 2016 à la clinique vétérinaire de Neuilly-sur-Seine après avoir été torturé, et recueilli par la pension

La pension (à ne pas confondre avec un refuge), compte 17 chambres équipées de caméras pour permettre à leurs propriétaires de veiller sur leurs animaux depuis leurs lieux de vacances.

La capacité maximale de cette pension est de 36 chats (capacité atteinte cette année pendant la période estivale).

Une salariée à temps plein, Mme Sylvie BRIMONT, a été recrutée. Détentrice du certificat de capacité des animaux de compagnie d'espèces domestiques, elle est aussi responsable de l'association châlonnaise « Les buddy Chats » qui a vocation à stériliser et identifier les chats en vue de les proposer à l'adoption .

Les tarifs varient selon la taille de la chambre, le nombre de chats hébergés et le nombre de jours de pension. La boutique propose également toute une gamme de produits dédiés à l'alimentation et au confort des chats.

Pour de plus amples renseignements, Dominique SOYEZ se tient à votre disposition au 09 70 35 95 16 -

Site internet: http://www.le-niddouillet.com/

A adopter...

Domino, mâle stérilisé de 3 ans. Stérilisé, pucé, vacciné, ce chat très câlin cherche une famille, ne possédant de préférence pas d'autres animaux.



Activités des associations

La brocante

Pour cette 14^{ème} édition, les Sapeurs-Pompiers ont passé le flambeau aux chasseurs. Ainsi Saint-Hubert succède à Sainte-Barbe, mais toujours dans le cadre associatif communal.

En ce dimanche 11 septembre, pas moins de 8 brocantes étaient organisées dans le département, mais cela n'a pas empêché les visiteurs de venir glaner la bonne affaire ou bien trouver l'objet recherché.

Dès 6 h, 20 bénévoles ont accueilli les quelques 160 exposants puis durant la journée ont tenu la buvette ainsi que la restauration et, tard le soir procédé au nettoyage du site.

Cette manifestation demande également une organisation très stricte en amont pour gérer tous les dossiers de réservation et d'inscription.

Un merci aussi aux Sapeurs-Pompiers qui ont su transmettre leurs expériences passées concourant à la pleine réussite de cette journée.

Alors rendez-vous le 10 septembre 2017!

Bal Country d'Automne

Le 16 octobre après-midi , pour la seconde année consécutive, les « Peanuts Country Bands » ont organisé avec succès leur Bal de l'Automne, à la salle de l'Epinette.

Jusqu'à tard dans la soirée, de nombreux danseurs et amateurs de Country, en provenance de toute la région, ont enchainé les danses dans une ambiance conviviale et festive.



En prévision de prochains bals dans la région, le groupe apprend dans la bonne humeur de nouvelles danses (chaque mardi de 19h à 22 h à la salle l'Epinette).

Agenda du 1er semestre 2017

(événements connus à ce jour)

13 janvier - cérémonie des vœux

4 février - théâtre

5 mars - bourse aux vêtements

11 mars - repas des anciens

25 mars - tournoi de cartes

22 avril - soirée dansante

8 mai - marche

du 25 au 28 mai - trimelage

2 juin - fête/kermesse de l'école

6 mai et 3 juin - bouquinerie

17 juin - concours de pétanque

L'EPINE INFOS n° 2—2ème semestre 2016 Directeur de la publication : Jean-Pierre ADAM, Maire Rédaction et mise en page : commission communication Impression et diffusion : mairie de l'Epine